

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 19 Février 2021

Etaients présents : Mesdames Artigas, Dreveau, Mercier, Sterlin, Ténart

Messieurs Cayez, Chocart, Clamageran, Dehove, Detrey, Hoffmann, Louvet,
Mutel, Ponnou-Delaffon

Etait absent et excusé : Monsieur Guidet, (Donne pouvoir à Mme TENART)

Secrétaire de séance : Mme Martis

Après approbation du compte-rendu de la précédente réunion,

ORDRE DU JOUR :

FINANCES

COMMISSIONS ARC

PERSONNEL

POINTS DIVERS

FINANCES

➤ Suppression du Budget AFR

Monsieur le Maire rappelle que le budget AFR n'est plus actif depuis plusieurs années.

A la demande de la Trésorerie, il propose donc de clôturer ce budget et de reverser l'excédent au budget principal de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte de clôturer le budget communal et accepte de reversement des excédents sur le budget principal de la Commune,

➤ DETR - DEPARTEMENT

M. le Maire présente les dossiers des demandes des subventions qui seront soumises au DEPARTEMENT et au titre de la DETR à l'Etat dans le cadre du futur projet de réaménagement de la mairie.

M. Le Maire est encore en attente de certains devis et cette dépense devrait donc être subventionnée à hauteur de 34 % pour le Département et 40 % pour l'Etat.

➤ Prime COVID

M. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser une prime COVID aux employés ayant travaillé durant le premier confinement.

Huit employés sont concernés.

Il a été décidé de verser une prime exceptionnelle d'un montant de 150 € par personnes.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le versement de cette prime exceptionnelle.

➤ Dons

M. CLAUDON a fait un don à la Commune pour un montant de 190 €,
M. VENDOME a fait un don à la Commune pour un montant de 355 €,
L'Union des Maires de l'Oise a fait un don à la Commune pour un montant de 260.96 €

Le Conseil Municipal accepte l'ensemble des dons pour un montant total de 805.96 €.

RETOUR SUR LES DIFFERENTES COMMISSIONS DE L'ARC

➤ Conseil d'Agglomération

Monsieur le Maire reprend le point abordé lors du Conseil d'agglomération relatif à la création de la nouvelle classe.

La consultation des entreprises a commencé et se fera pour les 10 lots.

Le coût total de l'opération est de 370 000 € et 38 000 € de frais d'études.

Les participations se répartissent de la façon suivante :

- Département : 122 100 €
- Contrat de ruralité : 56 000 €
- ARC : 191 900 €

Le début des travaux est prévu mai 2021 pour une livraison octobre 2021.

➤ Environnement

Commission ayant eu lieu en visio.

Encore cette année, l'ARC verse une prime de 992.22 € pour la distribution des sacs poubelle par nos agents.

➤ Economie

Un centre d'incinération pour animaux devrait ouvrir à LE MEUX.

Une école pour les apprentis en sidérurgie doit accueillir des nouveaux élèves. Mais la Région et l'Arc ne sont pas d'accord sur les investissements attribués pour ce projet.

Aucun point noté pour Lachelle.

➤ Voirie

M. DEHOVE a envoyé un compte rendu à chaque membre du Conseil Municipal.

Il est demandé à chacun de se positionner sur la création de la piste cyclable.

PERSONNEL

➤ Attribution du Logement Communal

M. Le Maire suggère que le logement Communal soit loué à un employé de la Commune.

M. Cédric BALEUR est intéressé par la location de ce logement.

Il lui sera proposé de faire quelques travaux contre une baisse de loyer que l'ensemble du Conseil Municipal a estimé à 450 € par mois

POINTS DIVERS

EQUIPEMENTS JEUX MAM

M. DEHOVE propose un projet d'embellissement et de confort autour des jeux de la MAM et du City stade en ajoutant des surfaces caoutchouc.

Une réflexion est en cours.

PLANTATIONS

Opération « Plan ARBRES » proposée par les Hauts de France.

La Commune souhaite embellir l'entrée du village. Il sera installé également un verger républicain et pédagogique derrière le city stade ainsi qu'à l'intérieur de l'école entre la nouvelle classe et la MAM.

Des devis seront demandés à l'entreprise PIHEN.

EGLISE

Stéphanie et Pascal MARTINACHE ont profité de l'absence de cours à la piscine pour cirer les boiseries de l'Eglise et les portes d'entrée. Le résultat est très satisfaisant.

LA PAYELLE

Tous les propriétaires riverains de la Payelle ont reçu un courrier leur demandant de nettoyer les berges de la Payelle. Ils sont au nombre de 19.

CIMETIERE

La donation pour le terrain permettant le futur agrandissement du cimetière est sur la point d'être signée.

FIBRE

La fibre est installée à la MAM, à l'Ecole et à la Mairie.

JOURNEE NETTOYAGE DE LA COMMUNE

Les Hauts de France sollicitent les communes pour nettoyer les villages. La commune de Lachelle a décidé de participer à cette action qui aura lieu le 20 mars prochain de 9h à 12h, rdv place René Coty. L'école participera également à cette opération le 19 mars 2021.

PARENTS D'ELEVES

Des parents d'élèves de l'école souhaitent créer une association et organiser une course le 29 mai 2021 dans le but de faire connaître l'association « Princesse Margaux ».

Cette journée de rencontre sportive permettrait de faire connaître le cancer pédiatrique.

REMERCIEMENTS

La Commune a reçu les remerciements des associations BETWIN et ASSOCIATION FAMILIALE pour les subventions versées.

M. PONNOU DELAFFON

- Souhaite savoir si les trous sur la route de Baugy en direction du château d'eau vont être bouchés. M. DEHOVE lui répond que ceux existants sur le territoire de Lachelle ont été comblés.
- Propose qu'une rampe soit installée dans les escaliers menant au lotissement par la sente Chiddingly.

M. DETREY

- Demande quelle est notre organisation sur le déploiement des travaux décidés et votés par le conseil et/ou en commission Travaux.

Mme STERLIN

- Souhaite connaître l'avancement des travaux au niveau de la piscine. Les devis sont en mairie et la commission doit statuer.
- Demande ce qu'il est décidé de faire aux lagunes. La commune est en attente des résultats d'études de l'ARC.

Mme MERCIER

- Félicite Stéphanie et Pascal pour le travail effectué dans l'Eglise.
- Propose de couper l'électricité dans les rues la nuit. M. le Maire suggère qu'une étude soit faite. Certains membres du Conseil ne sont pas pour.

M. CLAMAGERAN

- Fait remarquer que certaines personnes laissent leurs déchets sur le parking de la piscine. Les caméras installées ont permis de constater les faits.
- Propose de refaire certaines lignes de stop déjà effacées.

M. HOFFMANN

- S'interroge sur la fin des travaux du bâtiment logistique STOKOMANI.
- Fait remarquer que la vitesse rue de Baugy est toujours excessive.

M. DEHOVE

Informe le Conseil Municipal :

- Que le Département est au courant de la situation sur la vitesse à Lachelle notamment sur l'axe Venette – Rémy.
- Que le déplacement des panneaux à l'entrée du village est envisagé.
- Que des plateaux surélevés sont à l'étude au niveau du calvaire et du garage Peugeot. Ceci dans le but de casser la vitesse.
- Que la liaison entre le garage et l'entrée du village est en discussion avec M. Guerrero du Conseil Départemental et l'ARC.
- Que la fabrication des plaques de rues est en cours.

Mme TENART

- Informe le Conseil que la Commune a communiqué avec les aînés sur la campagne de vaccination.
- Est en réflexion avec les membres du CCAS et le Conseil Municipal sur l'organisation de la chasse aux œufs de Pâques et la distribution du muguet pour les aînés.

M. CAYEZ

- Informe de son intention de réaliser un film sur la Commune de Lachelle. Le but serait de faire connaître notre village avec toutes ses infrastructures.
- Insiste sur le fait que le chauffeur des camions de ramassage des ordures prend la rue traversière en sens interdit. (Plusieurs personnes en ont été témoins). Ceci sera signalé aux messagères du tri.

La séance est levée à 23H50.

Le Maire,

Xavier LOUVET